

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 15 novembre 2019

**PLF 2020**
Un coup porté aux départements franciliens

Hier soir, le Gouvernement a porté un nouveau coup aux départements franciliens.

En effet, par un amendement de dernière minute, le Gouvernement a privé de 75 millions d'euros les départements d'Île de France pour transférer ces crédits à la Société du grand Paris, à travers une ponction des droits de mutation à titre onéreux.

Sur la forme, il s'agit d'un manque de respect vis-à-vis du Parlement, qui est amené à se prononcer à la dernière minute sur des sujets aussi importants, sans aucune concertation préalable avec les élus locaux.

Sur le fond, nous nous opposons vivement à une mesure qui vient affaiblir un peu plus les départements. Leurs ressources ne sont pas suffisantes au regard des compétences qui sont les leurs, toujours plus importantes notamment dans l'action sociale. Dans le même temps, l'État ne compense pas financièrement la montée en charge des compétences transférées, appauvrissant de fait les départements.

La Seine-Saint-Denis ne peut supporter de nouvelles coupes budgétaires, alors que les besoins en accompagnement social et en service public sont toujours plus importants.

Comment le Gouvernement peut-il dire avoir pris conscience de l'urgence de la situation en Seine-Saint-Denis en termes de moyens humains et financier et dans le même temps contraindre encore un peu plus ses finances ?

Nous appelons ainsi à l'abandon de cette mesure et nous continuerons de nous mobiliser à l'Assemblée nationale pour défendre les intérêts des départements, piliers essentiels de nos politiques publiques.

Marie-George BuffetDéputée de Seine-Saint-Denis
Ancienne ministre**Stéphane Peu**

Député de Seine-Saint-Denis

**Permanence
parlementaire**Hôtel de Ville
2 place Victor Hugo
93200 Saint-Denis

01 41 68 21 89

contact@stephanepeu.fr

Des permanences ont également lieu à Pierrefitte-sur-Seine et à Villetaneuse.

Retrouvez-moi sur

Stéphane Peu

Stephane1peu

 Abonnez vous
à la newsletteren envoyant votre adresse mail
à newsletter@stephanepeu.fr**Farid Aïd****Député suppléant**Farid.aid.2020@gmail.com**LA
GAUCHE
DEBOUT ET
INSOUMISE**